

Métropole du Grand Nancy

VANDOEUVRE-LÈS-NANCY

Rénovation urbaine : le point sur les chantiers en cours



Vidé de ses occupants, le centre commercial Jeanne-d'Arc pourrait être détruit pour l'été 2025.

À la faveur du dernier conseil de quartier relatif au secteur Etoile - Forêt-Noire, la Ville a dressé un état des lieux de l'avancement des chantiers, inscrits dans l'acte II du plan de rénovation urbaine. Détail.

Au terme du deuxième acte du plan de rénovation urbaine, 465 logements auront été démolis. À la place [des Courlis](#), qui n'existent plus aujourd'hui, sera édifiée une série de logements en accession sociale et à la propriété. En 2025, Les Serins et Les Hulottes devraient également disparaître du paysage. Les deux bâtiments seront remplacés par un groupe scolaire tout neuf.

Dans le quartier, 43 logements HLM neufs seront reconstruits, ainsi que 170 logements privés. Le nombre de places de parking restera inchangé.

Hors ANRU, Batigère a fait le choix de procéder, sur ses fonds propres, à la réhabilitation de 383 logements. Coût de l'opération : 15 millions d'euros. Cette vaste opération, en cours depuis plusieurs semaines concerne Les Gélinittes, Les Canaris et Les Corneilles. « Il s'agit d'une réhabilitation en profondeur », indique Nicolas Kwiatkowski, directeur territorial Grand Nancy Ouest de la société Batigère. « Hormis l'isolation thermique, des VMC seront installées dans chaque appartement, ainsi que des fenêtres en PVC. Les portes palières seront changées, les parties communes rénovées, et la sécurité des entrées améliorée. Des travaux en façades

seront également réalisés. » Sous peu, un immeuble témoin sera accessible, 8 place d'Angleterre.

Le coût de la rénovation urbaine est estimé à 97 millions d'euros. L'ANRU abonde à hauteur de 20 millions d'euros. Le reste de l'enveloppe budgétaire est assumé par les bailleurs sociaux, la Ville, la Métropole.

Le dernier occupant des lieux a plié bagage au 31 décembre dernier. Le centre pourrait être démoli pour l'été 2025. En attendant, et avant sa disparition, il doit faire l'objet d'un certain nombre d'études diagnostic, concernant l'amiante notamment.

En lieu et place sera construite une nouvelle place, dont les aménagements restent à préciser avec les habitants. Sur ce nouveau lieu sera édifiée une MJC, en remplacement de la MJC Étoile. Elle abritera aussi un tiers lieu numérique et un lieu mémoriel, baptisé [l'HiLo](#) (comme histoire locale). Cette place accueillera également la nouvelle agence commerciale MMH, surplombée d'une trentaine d'appartements, proposés à la vente. En face, de l'autre côté de la rue Jeanne-d'Arc devrait être construit un immeuble mixte comprenant des logements, et au rez-de-chaussée des commerces de proximité.

Dans le courant du mois de mars, réunions de concertation, et rencontres avec les habitants au pied des immeubles, seront programmées.

Des trames vertes devraient irriguer le nouveau quartier en prolongement du parc Richard-Pouille. Elles seront doublées de voies piétonnes et/ou favorisant les modes de déplacement doux.

